

La Roue Libre de Thau

Compte-rendu de réunion 7 janvier 2017 Maison de la vie associative

Présent.e.s

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Nicolas Hanuise | - Florent Viguié |
| - Paul Autran | - Céline Philippot |
| - Philippe Aubin | - Marie-Alix Dupont |
| - Lina Saliou | - Denis Schmitt |
| - Daniel Rigaud | - Bernard Averoux |
| - Antoine Reboul | - Madeleine Verger |
| - Maëlic Philippot | - Elisabeth Morard |
| - Evelyne Pierrelouis | - Laure Tougard |

Ordre du jour

1. Introduction du président
2. Point de la trésorière
3. Avancée des commissions et groupes de travail
4. La méthode pour conduire le débat stratégique
5. Adhésion à la FUB
6. Poursuite de l'atelier de réparation
7. Le projet de vélo-école sur l'île de Thau
8. Prochaine rencontre avec la conseillère départementale
9. Volontaire pour le poste de secrétaire adjoint
10. Questions diverses

1. Introduction

- Elisabeth du SEL (système d'échange local) présente l'activité de l'association partenaire de Sète en transition. Préalablement à la réunion, les adhérents du SEL et de La Roue Libre ont partagé une galette de l'amitié. Elisabeth indique que le SEL compte 40 adhérents qui se réunissent tous les mois (la prochaine réunion aura lieu le 18 février). La prochaine Assemblée générale du SEL se tiendra le 18 mars de 10 h à 12 h.
- Philippe introduit la réunion en indiquant son projet de quitter la région dans le courant de l'année et se proposant de rester Président jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Roue Libre.

2. Point de la trésorière

Lina indique que le compte bancaire de La Roue Libre est ouvert, le coût mensuel est de 5 euros. Cependant, le chéquier ne permet pas des achats chez les commerçants, puisqu'il n'est pas attaché à une personne physique pouvant attester de son identité. Il faudrait pour cela se munir de l'attestation de la banque et des procurations pour les délégations de signatures (le président et la trésorière). Lina suggère que le président adjoint (Christian) puisse également avoir la signature.

Par ailleurs, l'adhésion en ligne par le site Hello Asso est désormais possible. Florent, nouvel adhérent se propose pour tester une adhésion en ligne (testé avec succès depuis).

Le montant de la caisse est actuellement de 165 euros.

L'adhésion à l'assurance FFBA a été renouvelée pour 2017 (145 euros), elle permet de couvrir les personnes participants aux balades, restant à vérifier s'il s'agit des seuls adhérents ou de l'ensemble des participants.

Nicolas suggère de reformuler la mention inscrite sur les invitations aux balades en précisant qu'elles sont libres et gratuites, que les adhérents de la Roue Libre sont couverts par l'assurance de l'association et invitant les participants à adhérer.

3. Avancée des commissions et groupes de travail

Le groupe sur le projet d'aménagement des Boulevards Verdun et Camille Blanc (Lina, Marie, Christian, Daniel) est dans l'attente de la création de la nouvelle agglomération qui devrait permettre de relancer un dossier qui est actuellement figé.

Le groupe balade (Véronique, Jeanne-Marie, Daniel) envisage de proposer la rencontre de producteurs locaux lors de prochaines balades. Nicolas propose de confirmer le principe d'alterner balade revendicative (type vélorution) avec balade découverte. La prochaine balade de février sera donc une balade militante de reconnaissance d'itinéraires et d'identification de points noirs sur Frontignan.

Le groupe Conseil de Développement de Thau Agglo (commission Aménager - Se déplacer) et **Conseils de Quartier** (Cathy et Christian) est en sommeil jusqu'à leur retour et la mise en place de la nouvelle agglomération (Communauté d'agglomération du Bassin de Thau regroupant Thau Agglo et la CCNBT)

La présence de La Roue Libre sur les autres communes du bassin de Thau est une question soulevée en parallèle au bilan sur les groupes de travail. Il est rappelé que sur les 68 adhérents de la Roue Libre, 4 sont de Frontignan.

Il est important de pouvoir élargir l'assise de La Roue Libre aux autres communes de l'agglomération. Maëlic suggère d'organiser des réunions mensuelles dans d'autres communes que Sète ce qui permettrait aux cyclistes de ces communes d'y participer. Il pense notamment à Marseillan où il existe un chargé de mission développement durable favorable au vélo ainsi qu'une grosse association de cyclotouristes (Union Cycliste Marseillanaise). Il faudrait également reprendre contact avec la MJC de Marseillan.

4. Quelle méthode pour conduire le débat sur la stratégie en matière d'aménagements cyclables ?

Laure indique qu'il est indispensable d'avoir un débat au sein de l'association pour définir une stratégie commune. Il faut prendre le temps nécessaire à ce débat de fond, par exemple sous la forme d'un séminaire de quelques heures.

Jeanne-Marie suggère que l'on aborde cette question lors d'une prochaine balade vélo revendicative au cours de laquelle on pourrait organiser un atelier de réflexion.

Paul estime que le débat suppose un temps de préparation préalable notamment sur les aspects juridiques (que disent les lois).

Il apparaît indispensable que les deux animateurs du groupe sur les aménagements, Christian et Cathy, soient présents lors de ce travail.

Il est décidé que la réflexion sera conduite lors d'une **prochaine réunion mensuelle entièrement consacrée à cette question**. Elle pourra être programmée en mars après le retour de Cathy et Christian, sous réserve que Christian et Cathy soient présents à cette date, sinon il convient d'engager le débat en prenant en compte leur avis et en les tenant au courant à distance (par mail, téléphone et forum).

Nicolas regrette que l'association n'ait pas réagi auprès de la Mairie suite au non respect du code de l'environnement se traduisant par l'absence de prise en compte des vélos lors de la réalisation des travaux de voiries. Il estime que cela porte atteinte à la crédibilité et la légitimité de l'association.

Lina rappelle que le courrier à propos des travaux destiné à M. Paccul (élu responsable de la voirie à la Mairie de Sète) n'a pas été envoyé car le débat n'était pas tranché entre nous.

Bernard rappelle que le Maire lors de la journée sur l'éco-mobilité en septembre s'était engagé pour des aménagements cyclables à l'occasion des travaux, or rien n'a été fait.

Paul souligne l'importance de ne pas aller trop vite afin d'assurer la cohésion de l'association. Il suggère que les adhérents fassent comme Lina et envoient un courrier individuel à la Mairie pour demander des aménagements.

Céline évoque le quai de la Consigne où les marquages vélo sont effacés ce qui amplifie les risques de conflits entre les cyclistes et les piétons. Elle confirme à travers son expérience de parents d'élèves que si les parents bougent et réagissent, cela fait bouger les choses.

Maëlic indique que l'association doit s'inscrire dans le plus long terme si elle souhaite peser sur les décisions concernant des travaux de voirie. Les travaux réalisés récemment ont sans doute été décidés avant même que la Roue Libre se soit créée. Les délais sont souvent très longs entre le moment de la décision politique et budgétaire, celui du lancement des appels d'offres, de la sélection des entreprises bénéficiaires, de la notification des travaux à réaliser, etc. Cela plaide pour que l'association puisse se positionner le plus en amont possible, au moment des choix politiques et techniques. C'est ce travail de long terme qu'ont entrepris Christian et Cathy en participant aux réunions du conseil de développement et en étant présents dans les conseils de quartier. Il faut éviter de brusquer inutilement afin de ne pas rompre ce travail de dialogue qui est nécessairement inscrit dans le long terme.

En conclusion de ce point, **il est suggéré aux adhérent.e.s qui le souhaitent d'envoyer un courrier individuel au Maire à propos des travaux.**

5. Adhésion à la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette)

Nicolas indique que la FUB est une tête de réseau qui regroupe les associations locales concernées par le vélo urbain. Y adhérer permet de recevoir des informations, d'être en contact avec les autres associations adhérentes, de pouvoir participer à des formations, etc.

Maëlic souligne que l'adhésion à la FUB donne de la crédibilité à l'association dans la mesure où elle est rattachée à une fédération nationale reconnue. Cela renforce le potentiel politique, mais aussi juridique de l'association, qui peut ainsi être épaulée et soutenue si elle veut engager des actions en justice par exemple. De plus, la FUB propose des kits et du matériel de communication (certes payants) qui sont utiles quand on anime un stand ou que l'on cherche à convaincre.

Le coût de l'adhésion est de l'ordre de 65 à 75 euros (en fonction du nombre d'adhérents individuels ou famille).

Il est décidé à l'unanimité d'adhérer à la FUB pour l'année 2017.

Nicolas se charge de procéder à l'adhésion.

6. La poursuite de l'atelier de réparation

Le départ de Romain en décembre dernier n'empêche pas la poursuite de l'atelier de réparation de vélos. Paul rappelle le succès des différents ateliers animés durant l'année 2016.

Si les deux piliers en ont été Paul et Romain, il n'a jamais manqué d'adhérents volontaires pour les animer à leurs côtés.

Les ateliers fonctionnent avec les outils personnels de Paul, il serait nécessaire de pouvoir constituer une caisse à outils spécifiques pour la réparation des vélos.

La demande de dons d'outils n'a pas eu de succès. Nicolas suggère de proposer aux communes de l'agglomération l'animation d'ateliers en contre-partie d'une subvention pour acquérir des outils. Cela supposerait que les communes puissent faire une subvention d'investissement.

Maëlic estime que toute demande de subvention devrait faire l'objet d'une décision collective.

Paul suggère d'avancer en proposant dans un premier temps des ateliers « légers » et itinérants pour répondre à une demande qui est désormais bien identifiée. Dans un second temps, procéder à l'acquisition d'outils et dans un troisième temps, résoudre la question du local qui pourra accueillir l'atelier.

En perspective, la Roue Libre aimera un atelier de réparation lors de la semaine européenne du développement durable (du 30 mai au 5 juin 2017) à Frontignan. Une réunion de préparation de cette semaine est programmée le 25 janvier à 18 h 30 dans la salle d'honneur de la Mairie.

Une vélorution pourra être proposée également le samedi 4 juin.

7. Le projet de vélo-école à l'île de Thau

Laure présente l'avancement du projet de vélo-école pour adultes sur l'île de Thau, avant tout des femmes qui souhaitent se mettre au vélo. Plusieurs acteurs du quartier ont été rencontrés : l'association Femmes du Soleil (AFS) qui pourrait porter le projet, la MJC la Passerelle où travaille un animateur sportif VTT, Hérault Sport qui accompagne les projets sportifs, la présidente du Conseil citoyen du quartier de l'île de Thau qui peut appuyer notre démarche. Une prochaine rencontre est prévue avec le directeur du Centre social Nicolas Gabino.

L'idée consiste à proposer une activité de vélo-école portée par l'association AFS associant un salarié et bénévoles. Le salarié pourrait être l'animateur sportif de la MJC et les bénévoles ceux de la Roue Libre de Thau. L'action se déroulerait en semaine. Elle est conditionnée au financement du salarié et d'une flotte de vélos pliables nécessaires à l'apprentissage.

Plusieurs adhérent.e.s sont prêts à s'engager dans l'animation de la vélo école : Elisabeth, Maëlic, Jeanne-Marie, Madeleine, Evelyne et Antoine.

8. Prochaine rencontre avec la conseillère départementale

Véronique Calueba-Rizzolo conseillère départementale a accepté de recevoir la Roue Libre de Thau le 11 janvier prochain.

Plusieurs points pourront être abordés au cours de cette entrevue :

- le rôle du Département en matière cyclable (schéma directeur cyclables, réseau des voies vertes)
- l'existence ou non d'une instance de concertation avec les associations cyclistes
- la position du Département sur le projet Verdun - Blanc
- le projet de vélo-école sur l'île de Thau
- l'atelier de réparation de vélo

9. Volontaire pour le poste de secrétaire adjoint

Suite au départ de Romain, le poste de secrétaire adjoint est vacant. Pour respecter le principe de doubler (voire tripler) les postes statutaires (président, trésorier, secrétaire) il est fait appel à volontaires pour occuper le poste de secrétaire adjoint.

Si aucun volontaire se déclare pour occuper ce poste, Jeanne-Marie et Philippe sont d'accord pour suppléer le secrétaire en cas d'absence, notamment pour la rédaction des comptes-rendus.

10. Questions diverses

Point sur la fréquence de réunions : il est décidé de garder une fréquence mensuelle. On peut en profiter pour faire une réunion consacrée à un thème spécifique.

Prêts de vélos pour les balades

Plusieurs personnes souhaitent participer aux balades mais n'ont pas de vélo et ont demandé s'il était possible de leur en prêter.

Plusieurs adhérent.e.s proposent de prêter un vélo : Paul, Lina, Antoine, Laure, Daniel.

Une liste des vélos précisant leur caractéristiques sera établie afin de faciliter le prêt de vélo lors des prochaines balades.

Euro Vélo 8

Nicolas informe que du 13 au 27 juin, l'AF3V (Délégation Régionale PACA et Délégation Départementale de l'Hérault) organise avec l'aide de membres de Cyclo Camping International une randonnée militante, en quinze étapes entre Argelès-sur-Mer et Nice (750 km environ).

Des rendez-vous seront pris avec les élus pour échanger sur les perspectives offertes par la Méditerranée à vélo, partie française de l'Eurovelo 8, en matière de tourisme, de loisirs, de cadre de vie, et de développement local (voir le lien de Plus belle la voie sur la Méditerranée)

Le vendredi 16 juin au soir, cette randonnée fera étape à Loupian et prendra la route de Carnon le samedi 17.

Ce pourrait être l'occasion pour la Roue Libre d'organiser un événement. Nous pourrions par exemple nous joindre à eux sur une partie de leur trajet en direction de Carnon, selon l'itinéraire choisi.

Recommandation de vélociste

Sur une suggestion de Nicolas, un débat s'engage sur l'opportunité de recommander un vélociste aux adhérents et sympathisants de La Roue Libre, sur le site ou Facebook. Après échanges, les adhérents estiment que seule une liste indiquant l'ensemble des vélocistes existants sur le bassin pourrait être diffusée par la Roue Libre.

Prochaine réunion : 4 février 2017 de 15 h à 18 h - Maison de la vie associative